

ALGUES VERTES / C'EST PAS ENCORE GAGNÉ ! (PAGE 8)

ZOOM SUR LA VALORISATION DES MILIEUX DIVERSIFIÉS / UN ATOUT POUR L'ÉLEVAGE (PAGES 4 ET 5)

BREVES DE FORMATION / FISCALITÉ ET NUTRITION ANIMALE (PAGE 5)

L'écho du Cedapa

N°110 - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2013 - 5 €

Le coeur de métier du CEDAPA c'est aussi de créer du lien

L'Assemblée Générale annuelle du CEDAPA est l'occasion de faire le point sur les objectifs qui nous animent et doivent guider notre action.

La promotion et la défense du système herbager autonome et économe demeure bien sûr le coeur de notre métier : continuer via des articles de presse, des journées techniques, des visites de fermes, des interventions dans les écoles, le site internet à montrer qu'il existe des alternatives au produire plus et à l'agrandissement.

Nous sommes amenés à répondre de plus en plus à des sollicitations d'accompagnement individuel. Si nous ne devons pas les écarter, notre démarche consiste aussi à amener ces agriculteurs à intégrer les groupes locaux, parce que nous sommes convaincus que c'est à travers l'échange que nous réussirons tous à progresser.

Avancer en collectif pour progresser

L'année 2014 sera aussi une année importante sur le plan politique, avec l'arrivée de la nouvelle PAC. Notre ambition est de sensibiliser et d'argumenter pour préciser au niveau régional les contours de la nouvelle MAEC (mesure agri-environnementale Climat) Polyculture-élevage, qui devrait prendre la suite en 2015 de l'actuelle MAE SFEI (système fourrager économe en intrants). Nous la voulons à la fois cohérente, ambitieuse et rémunératrice, pour soutenir clairement les paysans qui pratiquent déjà cette agriculture, et aussi pour inciter nos voisins à opter pour des systèmes plus autonomes et économes.

Un travail que nous menons en réseau, avec la FRCIVAM et le réseau Agriculture durable (RAD).

Viande bovine, pain et farine à Hénansal

(pages 6 et 7)

La prairie, au menu de l'assemblée générale du CEDAPA

(pages 1, 2 et 3)

L'INFORMATION TECHNIQUE POUR GAGNER EN AUTONOMIE



Pâturez plus, un message qui reste d'actualité

« L'intérêt des systèmes herbagers est leur résilience aux aléas économiques. Dans un cadre d'ouverture des marchés, c'est un sacré atout ! » Pour Jean-Louis Peyraud, les systèmes herbagers sont donc des systèmes d'avenir, d'autant plus qu'ils ont de grandes marges de progrès : « il y a une variabilité importante des résultats des fermes en système herbager ».



Jean-Louis Peyraud de l'INRA et Patrick Thomas, président du CEDAPA

Autre enjeu central des années à venir : l'installation et la transmission. Dans les 10 ans à venir, 40% des exploitations vont changer de main. Là aussi nous avons engagé un travail de partenariat, cette fois au niveau départemental, avec le GAB 22, Agriculture Paysanne, la Confédération Paysanne, Solidarité Paysanne et Accueil Paysan. L'idée est de peser plus, pour adapter les dispositifs actuels à des installations atypiques, ou de tiers, mais aussi pour mutualiser nos compétences et nos moyens pour aller à la rencontre de jeunes et leur faire connaître nos systèmes d'exploitation, et les opportunités d'installation qu'ils peuvent offrir.

Les associations, un rôle essentiel d'écoute et de solidarité

Enfin, en tant qu'organisme de développement agricole, on ne peut passer sous silence la crise qui secoue actuellement l'agroalimentaire breton, même si nos fermes, grâce au lien au sol, sont sans doute moins directement touchées que les filières de porc ou de volaille. Mais rassurons-nous, l'industrialisation de la filière laitière va rapidement nous faire toucher du doigt ce qu'est une filière intégrée ! Le but n'est pas aujourd'hui de débattre sur la crise, mais de sensibiliser à certains « dégâts collatéraux ». Une enquêtrice de la DRAAF qui parcourt les fermes me disait combien elle ressentait chez les agriculteurs du stress et de la pression. Nos réseaux ne sont pas non plus épargnés et certains d'entre nous ont été durement éprouvés cette année. On ne rappelle pas assez l'importance du rôle de nos associations, pour être un lieu d'écoute attentive des autres, pour offrir un lieu d'échanges où l'on peut se parler librement et sans jugement. Le CEDAPA a toujours porté et continuera de le faire des valeurs humanistes propices à l'épanouissement de chacun.

Le réseau, une force pour demain

Sur cette crise que traverse la Bretagne, nous irons porter à l'Institut de Silfiac le 14 décembre, un témoignage sur nos pratiques. Ce sera aussi pour nous l'occasion d'échanger avec des représentants des salariés de l'agro-alimentaire, des chercheurs, des simples citoyens. L'ambition collective que nous portons exige en effet de mettre en place des synergies pour construire ensemble un modèle alternatif plus riche et plus porteur d'espoir que celui qu'on veut aujourd'hui nous imposer.

PATRICK THOMAS, PRÉSIDENT DU CEDAPA

(intervention lors de l'assemblée générale du CEDAPA, le 3 décembre à Plérin)

- Les systèmes herbagers ont de l'avenir : la conviction est bien partagée entre les adhérents du CEDAPA, réunis le 3 décembre en assemblée générale, et l'intervenant Jean-Luc Peyraud, directeur de recherche à l'INRA. **Pourtant, constate un éleveur, la tendance autour de nous avec la fin des quotas, c'est de produire plus !** « les éleveurs ont une représentation de l'herbe pas très rationnelle, répond Jean-Louis Peyraud. Et cela vient aussi de la formation : parce qu'on n'apprend pas aux élèves le raisonnement d'un système de production. On fait de la zootechnie et de l'économie, mais ce n'est pas lié. Le modernisme, ce n'est pas forcément les machines. Le développement d'outils informatiques pour gérer le pâturage peut nous aider à sensibiliser les jeunes. Dans les classes d'ingénieurs, quand on utilise Patur'in¹, tout de suite ça devient intéressant ! C'est virtuel, mais ça apprend tout de même quelques règles de gestion du pâturage. Même si on n'apprend pas grand-chose à l'école, et que l'essentiel s'apprend sur le terrain... ».

- **Quel avenir pour le développement du pâturage ?**, s'interrogent des éleveurs du Cedapa, qui voient leurs voisins ramasser leurs vaches à l'étable. Pour Jean-Louis Peyraud, « On se crée des problèmes que d'autres sont en train de chercher à résoudre ». Il cite ainsi l'exemple du Pays-Bas : sous l'impulsion d'un mouvement de citoyens qui s'effraie de ne plus voir les vaches au pré, la coopérative Friesland Campina donne une prime de 5 euros / tonne de lait vendu pour les

¹ Patur'in est un « gestionnaire de pâturage assisté par ordinateur », développé par l'INRA.

Des aides DPU à l'hectare qui s'annoncent à la baisse.

Une première simulation sur les éleveurs laitiers du CEDAPA donne une baisse moyenne des aides à l'hectare de 25% à l'horizon 2019. Plus le DPU initial à l'hectare est élevé, et plus la baisse est importante, en particulier pour les exploitations qui ont plus de 52 hectares et ne bénéficient donc pas de la surprime aux premiers 52 hectares sur l'ensemble de leur SAU. L'ADAGE a mis en ligne une calculette pour permettre aux éleveurs de se situer (<http://www.adage35.org/>). Attention, ces simulations sont encore approximatives et des aides directes (vaches laitières, vaches allaitantes) viendront s'y ajouter : leurs modalités d'application ne sont pas encore connues avec précision.

Incertitudes sur la MAE SFEI en 2014.

L'année 2014 est une année de transition entre l'ancienne et la nouvelle programmation et ce sont les MAE de l'ancien programme qui sont en vigueur cette année. Cependant certaines mesures, dont la SFEI, pourraient ne pas être activées. Explications : la SFEI apparaît aux yeux de Bruxelles comme une mesure de baisse de fertilisation (passer de 170 à 140 UN organique par ha). Or l'Europe considère aujourd'hui que les questions autour de la fertilisation doivent être réglées par la directive nitrates, bref le cadre réglementaire.

Néanmoins, la partie ne semble pas définitivement jouée :

- la SFEI devrait rester ouverte sur les bassins versants « algues vertes », étant donné l'engagement de l'Etat sur ces territoires
- la Région Bretagne, qui va devenir autorité de gestion des MAE (et de tout le second pilier de la PAC) dès le 1^{er} janvier 2014, souhaite ne pas interrompre le dispositif SFEI en 2014.

Réponse en début d'année...

2015 : la MAE SFEI « système fourrager économe en intrants » laisse la place à la MAEC (mesure agro-environnementale climat) polyculture-élevage.

Ce qui va changer :

- 1) il y aura une mesure de maintien de pratiques et une mesure pour l'évolution de pratiques
 - 2) le cahier des charges est modifié :
 - un pourcentage d'herbe mini dans la SAU (qui devrait orienter les agriculteurs vers la mesure maintien ou évolution)
 - le pourcentage de maïs dans la SFP à ne pas dépasser sera désormais fixé en région, par la commission régionale agro-environnementale (CRAE)
 - interdiction de retournement des prairies naturelles
 - respect d'un niveau maximum d'achat de concentrés par espèces (800 kg/UGB bovine, 1000 kg/UGB ovine, 1200 kg/UGB caprine)
 - respect d'un indice de fréquence de traitement (IFT) inférieur à l'IFT du territoire à atteindre en année 5 : moins 40% pour l'IFT herbicide et moins 50% pour l'IFT hors herbicide¹
 - Respect de la balance globale azotée à 50 kg/ha (ou moins si la réglementation locale le prévoit)²
 - Appui technique sur la gestion de l'azote sur l'exploitation
- La rémunération à l'hectare de la MAE dépendra du pourcentage de maïs qui sera choisi au niveau régional : plus la MAE sera ambitieuse, plus le montant sera élevé.

¹ L'IFT moyen des signataires CEDAPA se situait en 2011 à 28% de l'IFT de territoire (proche de 1) pour l'IFT herbicide. Si la grande majorité des éleveurs respectent ces critères, quelques-uns devront être plus attentifs à leurs pratiques. Pas de souci en revanche sur l'IFT hors herbicides.

² La balance globale azotée (BGA) des éleveurs du CEDAPA se situe entre -15 et 30 kg/ha.

élevages qui font pâturer leurs vaches 120 jours par an au moins 6 heures par jour. *« La courbe qui montre que plus on pâture, plus il y a de revenu pour l'éleveur fait fureur aux Pays-Bas. Un pays aussi intensif que les Pays-Bas réfléchit à long terme et dit à ses éleveurs : pâturez plus ! Ici on fait l'inverse, on a tout faux ! »*

- **La PAC et les prairies.** La PAC s'est souciee essentiellement des prairies permanentes de montagne, jusqu'à la réforme Barnier de 2003. Il y a eu peu ou pas de soutien à la prairie temporaire, si ce n'est à travers la mesure agro-environnementale SFEI (« système fourrager économe en intrants »).

Pour maintenir les prairies, l'option de l'Europe est de bloquer le retournement des prairies permanentes. Depuis 2005 on assiste ainsi à une stabilisation des surfaces en prairies, mais il y a des évolutions régionales différentes : en Basse-Normandie ou en Pays de Loire, on est à -15% de prairies depuis 2005 ! L'orientation herbagère des fermes est modifiée quand l'exploitation change de main.

« Dans la tête des Bureaucrates, une prairie permanente, c'est une prairie de plus de 5 ans ». Résultat, on incite les agriculteurs à retourner les prairies avant cinq ans. « Pourtant une prairie temporaire est d'autant plus efficace pour réguler les flux d'azote et de carbone qu'elle est implantée plus longtemps. »

Des réflexions de scientifiques sont en cours sur la définition de la prairie, qui aboutissent à deux propositions : *« appelons une prairie permanente une prairie temporaire de plus de 10 ans, et distinguons les prairies temporaires avec légumineuses des prairies temporaires sans légumineuses. Une prairie avec légumineuses, ça n'a rien à voir avec les prairies irlandaises qui reçoivent 400 unités d'azote minéral. On sait qu'il y a moins de risque de lessivage sous des prairies avec légumineuses ».*

Ce qui exige aussi d'adapter les outils statistiques d'Eurostat : *« On ne sait pas déjà bien ce qu'est une prairie : la FAO et Eurostat trouvent une différence d'1,5 million d'ha de surface en prairie en France ! »* Alors distinguer les prairies avec légumineuses... *« Notre travail c'est au moins de faire rentrer cette notion dans les tuyaux de Bruxelles. Après on pourra imaginer des primes différentielles en fonction du type de prairies. Mais ça, ce n'est plus le boulot des scientifiques ! »*

NATHALIE GOUÉREC, CEDAPA

Un nouveau site pour le CEDAPA

Le site du CEDAPA fait peau neuve ! Objectif : mettre en ligne et en téléchargement gratuit l'ensemble des données techniques et résultats d'études disponibles au CEDAPA. L'ensemble des articles de l'écho du CEDAPA seront aussi progressivement mis en ligne, et classés par thèmes, à l'exception des six derniers numéros, dont l'exclusivité sera réservée aux abonnés. Autre nouveauté, un espace réservé aux adhérents où ils trouveront l'ensemble des comptes-rendus de formation, et les dernières infos. Mise en ligne prévue début 2014, à www.cedapa.com

Quand la diversité des milieux devient un atout pour l'élevage

Dans toute ferme, il existe une diversité de milieux. " On peut s'appuyer sur la diversité des milieux, et peut-être aussi façonner cette diversité pour disposer de ressources fourragères toute l'année ", explique Cyril Agreil, de société coopérative Scopela en Haute-Savoie.*



Le groupe en formation dans les landes de Locarn

Les comportements des animaux au pâturage dans des milieux diversifiés contredisent les données classiques de la zootechnie. On apprend par exemple que plus un fourrage est digestible (riche en azote et pauvre en fibre) plus l'ingestion est importante. Pourtant des résultats d'expérimentation montrent l'inverse. Une parcelle avec des genêts a été coupée en deux : sur une partie on a coupé et enlevé les genêts, tandis que l'autre partie restait intacte. Résultat : c'est finalement dans la parcelle où les genêts sont restés que les brebis consomment le plus d'herbe. D'autres recherches ont montré que la capacité d'ingestion est deux fois plus élevée sur milieux diversifiés pour une même digestibilité. Explication : la diversité de la végétation stimule la motivation pour manger, autrement dit l'ingestion. Le modèle zootechnique additionne les différents aliments du quotidien, explique Cyril Agreil, « *mais en milieu diversifié, il peut y avoir une interaction positive entre aliments* ».

Il rappelle aussi « *qu'il faut distinguer la valeur alimentaire de la valeur nutritive. La valeur nutritive correspond au résultat de l'analyse fourragère. En clair, ce qui est écrit sur l'étiquette. La valeur alimentaire, elle, tient compte de la motivation au pâturage et de la capacité d'ingestion* ».

Bref il ne suffit pas de s'intéresser au fonctionnement digestif et à la biochimie de l'animal : « *un animal au pâturage c'est plus compliqué qu'une boîte !* »

« *Dès le premier jour d'entrée sur le parc, les brebis pâturent tout, y compris les espèces les moins nutritives. Seules certaines espèces très attractives (lotier, trèfle...) sont pâturées en priorité* ». Tous les ruminants, quelque soit le milieu où ils pâturent, alternent des temps où ils mangent plus vite et des temps où ils mangent plus lentement : sur un rythme régulier, ils sélectionnent des plantes à petite bouchée, puis préfèrent des plantes de plus grand format. Cette régulation comportementale de la digestion permet de valoriser la diversité de la végétation.

Ainsi la faible valeur nutritive n'est pas un handicap en soi, d'autant plus que la capacité d'ingestion d'un troupeau se construit. « *L'apprentissage est plus facile dans le jeune âge. Mieux vaut amener les animaux sur des milieux difficiles dès leurs premières années. Le meilleur moyen de transmission des techniques de préhension (différentes d'une espèce à l'autre) est de la mère au petit* », explique Cyril Agreil. En cas d'installation, il peut donc y avoir intérêt à choisir le troupeau en fonction de ses habitudes et pas seulement de la race. « *Il n'y a pas de recherche scientifique sur l'aptitude à s'adapter à des milieux difficiles. Mais les observations sur le terrain montrent que les espèces productives peuvent d'adapter* ».

La végétation

La conduite du pâturage est déterminante pour l'évolution de la végétation : cette réalité bien connue pour nos prairies graminées-légumineuses est aussi vraie pour les milieux diversifiés.

L'amélioration prairiale, comme certains modes de récolte (ensilage, enrubbage), misent sur l'herbe de printemps, synonyme de fourrage de qualité. Mais souligne Cyril Agreil, « *en exploitant toujours les prairies avant les fructifications, on casse le cycle de reproduction des plantes et on a donc une faible pérennité de la prairie. On peut aussi de cette façon dégrader*



Cyril Agreil, salarié de SCOPE-LA*

une prairie naturelle, qu'il faut alors sursemer ».

Les cycles de pâturage (longs ou courts) influencent également l'évolution de la végétation :

- les espèces ont des capacités variables à faire du stock sur pied (c'est-à-dire à rester vertes et appétentes). Le dactyle, le brome ou le RGA n'ont pas une grande aptitude au stock sur pied. Le carex, le brachypode (et le RGA-TB !) ont en revanche un bon report sur pied.
- Les espèces qui font du stock sur pied sont aussi des espèces plus lentes à produire, à reconstituer leurs réserves, et en général moins productives.

Conclusion : un pâturage en cycle rapide favorise les plantes productives qui font peu de stock sur pied, mais qu'il faut vite récolter. « Avec des cycles longs la productivité peut diminuer mais on peut avoir une ressource fourragère plus étalée dans l'année ».

Autre végétation d'importance dans les milieux diversifiés : les ligneux. « Ils démarrent plus tard que la végétation herbacée, mais leur pousse se poursuit jusqu'à l'été, avec un excellent maintien sur pied ». Les ligneux offrent donc une disponibilité alimentaire plus étalée sur l'année. Mais il est difficile de les limiter par le pâturage : « quand ils sont pâturés tous les ans, les ligneux développent des stratégies d'évitement, en poussant plus haut. » Les ronces, quant à elles, peuvent disparaître si on épuise leurs réserves : « la fréquence de pâturage est plus importante que l'intensité du pâturage ».

Scopela est une SCOP (Société coopérative ouvrière de production) de Haute-Savoie qui fait du conseil et de la formation sur de la conduite et de l'alimentation des troupeaux, de la conception de systèmes d'élevage herbagers et pastoraux, et de la gestion contractuelle de la biodiversité des milieux naturels.

Voir leur site internet <http://www.scopela.fr/>

Regard de Nassima Khettab, éleveuse de chèvres et de vaches

« Dans notre ferme, à Mégrit, il y a 30 ha de fonds de vallée, en friche depuis des années, et qui se ferment progressivement. Mon troupeau de chèvres va y pâturer dans la journée d'avril à septembre (voire mi-octobre cette année). Cette formation répond à un réel besoin de mieux comprendre comment gérer cet espace, à la fois pour voir évoluer le paysage et pour assurer une ressource fourragère pérenne pour le troupeau. Il y a plusieurs éleveurs du Pays de Dinan à vouloir approfondir concrètement, sur le terrain, les modalités de pâturage à adopter selon les milieux, avec une expertise extérieure, mais aussi en s'appuyant sur de l'échange d'expériences ».

Le CEDAPA va continuer à accompagner des éleveurs sur la valorisation des espaces naturels par le pâturage. Si vous êtes intéressés, contacter Jeanne Brault (02.96.74.75.50)

RETOURS DE FORMATION

Une petite pensée pour notre retraite : petit élément de réflexion issu d'une formation avec François Berrou (AFOC Mayenne)

La loi de finances de 2013 fait passer les prélèvements sociaux sur les revenus fonciers et les revenus de capitaux de 5 % à 15,5 %.

Jusqu'alors, un agriculteur était beaucoup moins prélevé sur ses revenus fonciers (les terres mises à disposition par un associé à l'EARL par exemple) que sur son revenu agricole. On observait donc souvent des situations où le montant des mises à dispositions de terre était assez important.

La question est donc à se poser en ces termes : est-il plus intéressant de payer 33,5 % cotisations sociales sur mon revenu agricole, qui m'accordent des droits (retraite, congés maladie et maternité), ou 15,5 % de cotisations sociales sur mon revenu foncier ?

Prenons nos calculatrices : si je paye un peu plus de cotisations sociales sur mon revenu agricole et que je gagne 200 € de retraite par mois pendant 25 ans, je gagne l'équivalent de 60 000 €. Reste à savoir le montant de cotisations supplémentaires qui me permet de gagner ces 200 € par mois. A chacun d'en discuter avec vos conseillers MSA.

Brèves sur les fourrages, de Michel Lepertel, nutritionniste privé

- **Chez les vaches laitières, l'avoine stimule les chaleurs.** Ne pas dépasser cependant 500 grammes par vache et par jour, sinon les troupeaux deviennent nerveux. Il préconise cependant 500 à 700 grammes par jour trois semaines avec l'insémination pour les génisses. Le foin d'avoine est aussi un bon fourrage, en particulier pour la croissance des génisses. Il faut récolter l'avoine juste avant floraison, épi dans la gaine, ou au plus tard à la floraison. Quand il y a des grains dans le foin, on ne peut pas le distribuer à volonté.

- **La qualité de la ration de base prime pour faire fonctionner le rumen.** La vache par sa salive produit l'équivalent de 5 kg de bicarbonate ! Les fourrages sont ainsi bien valorisés et le tannage des tourteaux est superflu. Proscrire également l'urée.

- Sur le méteil

« Il y a encore beaucoup de choses à découvrir sur le méteil, que ce soit en ensilage ou en grain. Il faut qu'il y ait un maximum de protéines. L'objectif, obtenir un fourrage équilibré en énergie et en protéines ». Pour Michel Lepertel, il ne faut pas mettre trop de céréales dans un mélange céréaliier ensilé : « pas plus de 80 kg/ha de céréales (et jamais une seule céréale), 50 kg de pois, 20 kg de vesce et 40 kg de féverole ». L'ensilage de méteil est adapté à tous les animaux, « sauf pour les veaux de moins de six mois, pour lesquels la ration sèche est préconisée ». Ne pas dépasser 30% de la ration pour les vaches laitières (au delà il y a trop d'encombrement) voire 50% pour les vaches en fin de gestation. En revanche pour les génisses on peut aller jusqu'à 80%. L'ensilage de céréales immatures permet une bonne maîtrise de l'état corporel, une optimisation du rumen, en particulier pour les génisses.

Pour récolter le méteil, il faut bannir la conditionneuse, car elle élimine la sève et fait donc perdre de la valeur alimentaire. En enrubannage, viser 55% de matière sèche. En ensilage, récolter à 32-35% de matière sèche (un à deux jours de séchage) ; préférer l'autochargeuse à l'ensileuse (la coupe est plus franche, il y a moins de trituration du fourrage, et le produit reste plus appétent). Opter pour des brins longs : « dans l'idéal, il faudrait enlever un couteau sur deux ».

- Sur le maïs ensilage.

Pour Michel Lepertel, récolter du maïs ensilage cela revient à mélanger dans le silo de la paille et du grain. « C'est l'épi qui est la partie noble du maïs. L'idéal serait de récolter l'épi seul en ensilage, plus facile à conserver que le maïs grain, pour apporter de l'énergie à la ration. L'épi de maïs qui représente 50% de la plante a une valeur UF de 1,27. L'encombrement, c'est facile à trouver, par exemple dans la paille ».

Un système de polyculture-élevage diversifié

« Le principal revenu de la ferme est réalisé sur la diversification, pas sur la viande bovine », prévient d'emblée Gérard Launay. Avec Claire Salvignol, sa compagne, ils ont mis en place une exploitation de polyculture-élevage bio avec une valorisation des céréales en farine et en pain.



Gérard s'installe en 1988, en GAEC avec ses parents, sur une ferme en lait et porc, puis passe en lait bio dès leur départ en retraite. L'agriculture biologique, il l'a découverte au cours de ses études, avec un copain, fils d'agriculteur bio. Un chemine-

ment personnel original dans un environnement agricole pas vraiment familier de ces nouvelles orientations. Il le partage néanmoins avec un voisin, Yann Yobé, avec lequel il crée un GAEC laitier, profitant de la réunion des fermes pour installer un troisième associé. Le GAEC s'arrêtera quatre ans plus tard, sereinement : « j'avais envie de repartir tout seul ».

Le travail, une composante

importante des choix

Gérard ne se voit pas alors repartir seul en vaches laitières et ses deux traites quotidiennes et envisage alors plutôt une diversification vers les céréales et la transformation en farine : « il y avait un boulanger bio à Hénansal qu'il était possible d'approvisionner ». D'où... tout le reste : « l'herbe sert à gérer les mauvaises herbes dans les céréales, les vaches servent à gérer l'herbe ». Bref, l'activité « secondaire » n'est pas nécessairement celle de diversification, même si Gérard « préfère être avec ses vaches qu'avec ses céréales ». Quand Claire pense à venir sur la ferme, transformer la farine apparaît la suite logique : le départ du boulanger bio d'Hénansal crée l'opportunité. L'activité pain débute en 2006 hébergée provisoirement dans le fournil de l'ancien boulanger, avant que Gérard et Claire ne finissent de construire leur propre fournil sur l'exploitation.

Pas d'activités secondaires, mais un ensemble cohérent !

L'atelier viande bovine compte aujourd'hui 24 mères et la suite, initialement moitié Limousine - moitié Hereford. « Pour des raisons de travail, je voulais des races rustiques, qui vèlent facilement. Les vaches Hereford ont l'avantage d'être des bêtes dociles, capables de rester dehors et qui n'ont pas besoin de finition car elles restent grasses ». Toutes les bêtes sont finies : « initialement je vendais les brouards en conventionnel, mais je valorisais mal les Hereford ou les croisés. D'où une production de génisses et de bœufs de 3 ans ».

Les vaches sont nourries à l'herbe et au foin uniquement, sur des pâtures RGA-TB-fétuque élevée. La mise à l'herbe a lieu en mars : « quand je sors les bêtes, je ne les rentre plus. Mes terres limoneuses supportent mal le piétinement : les animaux restent en général quatre mois en bâtiment. J'ai essayé de prolonger la saison d'herbe, mais ça s'est fait au détriment des prairies : elles ne démarraient pas au printemps ». 38 ha sur les 50 sont en herbe. Une gestion de l'herbe classique, suivant la méthode Pochon : des paddocks tournants pour 8 jours maxi avec des intervalles de pâturage de 40 à 50 jours. « Avant je faisais des paddocks de trois semaines. L'herbe est aujourd'hui mieux exploitée et j'ai sans doute mieux passé l'été pour cette raison ». Objectif : le

Quelques chiffres techniques / économiques

50 ha de SAU - 2 UTH

24 vaches allaitantes et la suite

Nombre d'UGB : entre 60 et 65, soit un chargement de 1,6 UGB/ha SFP

Assolement : 38 ha d'herbe - 6 ha de blé panifiable - 3 ha de féverole - 3 ha de blé noir

Poids de carcasse des bœufs : 380 kg à 450 kg

Poids des vaches : de 280 à 350 kg

Variétés blé : Capo et Renan

Rendements blé de 35 à 50 qx/ha en première année - de 25 à 35 qx/ha en troisième année

Rendement féverole : de 25 à 35 qx/ha

Rendement blé noir : de 1 à 15 qx/ha

Taux d'endettement : 15-20%

Revenu : de 25 à 35000 euros par an

Part de la diversification dans le revenu : de 70 à 80%

moins de stock possible pour limiter au maximum les coûts. 15 ha de foin sont récoltés après le 15 juin. « *Je choisis plutôt la quantité que la qualité, quitte à avoir un foin un peu dur* ». L'autonomie fourragère n'est pas complète puisque Gérard doit acheter 10 à 20 tonnes de foin par an : « *l'idée est d'arriver à 20 mères pour élever ainsi toute la suite sans achats extérieurs* ».

Tous les vêlages ont lieu au printemps, de février à avril. Les vaches de réforme sont vendues à l'automne, juste après le sevrage : « *sans finition, elles sont à un état d'engraissement noté 3, soit un niveau correct* ». Les bœufs, vendus entre 30 et 40 mois, sont les seuls animaux complémentés, « *pendant un à deux mois, avec deux kilos de son par jour. Ils sont finis en fonction de leur date d'abattage* ». 5 à 6 bœufs par an sont vendus en caissette, le reste est valorisé dans la filière bio. D'où une recherche sur la qualité de la viande : aujourd'hui ce sont plutôt des croisés Limousines-Hereford, « *le Limousin améliore la qualité de la carcasse* », avec aussi ajout de la Saosnoise, une race du Perche proche de la Normandie, pour le persillé de la viande. Quels retours des clients ? « *En général ils reviennent...* »

NATHALIE GOUÉREC ET SUZANNE DUFOUR, CEDAPA

De l'herbe pour faire des cultures bios

Sur les 50 ha, seuls 42 ha entrent dans la rotation. Les prairies durent en moyenne 8 ans ; 3 ha sont retournés chaque année. La rotation : prairie-blé-féverole-blé-engrais vert (avoine ou seigle pâturé au printemps) blé noir, et retour en prairie. 4 ans de cultures, « parce que sinon les prairies tourneraient trop vite : il faut au moins sept à huit ans pour restructurer le sol » (voir aussi encadré). Le premier blé et la féverole ne sont pas désherbés : « *l'effet nettoyant suffit sur le premier blé, et la féverole couvre vite le sol. Elle ne se salit qu'à la fin du cycle* ».

Le blé de 3^{ème} année pose évidemment plus de problèmes en terme de salissement : « *je passe un coup de herse étrille, même si sur les terres limoneuses ce n'est pas très efficace. Peut-être faudrait-il biner ?* ». Le blé noir ? « *C'est complètement commercial ! Ce n'est pas une culture très rentable mais ça élargit la gamme de produit* ». Et puis (surtout ?) c'est ce qu'il appelle « *l'esprit galette* » et le plaisir de faire un produit local reconnu et recherché par certains consommateurs.

Ce serait plus simple en effet de repartir directement en prairie après un blé, car le blé noir se récolte un peu tard. « *Il est possible que j'essaie le blé noir en tête de rotation : pour détruire la prairie au printemps (il paraît que ce sera mieux pour l'environnement) et pour avoir ensuite un blé qui profite pleinement de l'azote de la prairie* ».

Maintenir un sol vivant et équilibré est un souci et un objet de recherche : Gérard aimerait trouver des solutions pour ne plus labourer pour casser la prairie, mais se heurte pour l'instant à une impasse technique pour gérer les repousses de prairie dans le blé (voir l'écho n° 83 qui reprenait ses essais).

Il est prêt à essayer d'autres itinéraires techniques, à condition toutefois que vous ayez eu quelques résultats !

La farine et le pain

La production de pain est arrivée à son niveau optimal, en termes de revenu et de travail. Deux fournées par semaine, le lundi et le vendredi, 200 kg de pain vendus, dans un secteur qui va d'Yffiniac à Plancoët ou Dinard, en passant par Pléneuf. Avec une belle satisfaction : « *à la fin de la journée, voir le résultat de ton travail, c'est toujours un peu magique* ». « *Sur la quantité je suis sans doute au maximum, car je n'ai plus le temps pour innover sur de nouveaux produits* », explique Claire. « *Ce serait plus facile si je pouvais vendre mon pain plus localement* ». Mais faire sa place en pain bio à Hénansal demande du temps...

La farine de blé (entre 15 et 20 tonnes par an) est écoulée soit directement à la ferme, soit par l'intermédiaire de magasins soit à des boulangers. Le blé noir est vendu en direct ou en magasins. La vente de pain et de farine a favorisé aussi la vente de viande : « *il y a quelques années, on manquait de clients. Aujourd'hui, on peine à satisfaire la demande* ». Pas de quoi chômer entre ces multiples activités, mais la famille s'octroie chaque année quatre semaines de vacances.

Si les mauvaises herbes nous étaient utiles !!

En cas d'excès d'azote dans l'écosystème, la prolifération de ligneux comme le rumex est considérée par de nombreux écologistes comme une forme de rééquilibrage du milieu en carbone/azote. Une analyse qui rejoint les observations de Gérard Launay.

Fort de ses observations, Gérard Launay, éleveur à Hénansal (voir fermoscopie ci-contre) estime qu'il ne faut pas considérer les rumex comme un ennemi mais comme une plante « *médicinale car elle répare les erreurs qu'on a pu faire : excès de nitrates, pâturages ou travail du sol en mauvaises conditions...* Par le travail de ses racines, le rumex participe à la restructuration du sol ».

Dans une prairie, au fil des années, les plantes de rumex installées meurent : « *la première année, tu ne le vois pas trop, même si tu sais qu'il est là, la 2^e et 3^e année, il est là. La 4^e année, ça diminue et à partir de la 5^e année le niveau d'infestation est acceptable !* » D'où la nécessité pour Gérard de faire durer les prairies au minimum 7-8 ans, le temps de restructurer le sol.

Pour autant, il n'a pas toujours été facile à Gérard d'assumer sa position : « *avoir des rumex dans les champs, c'est être un mauvais paysan* ». Maintenant, il s'occupe moins du regard des autres et il regarde ses rumex en se disant simplement : s'ils sont là, c'est qu'ils ont du boulot à faire. « *Les rumex m'interrogent sur ce que je dois faire pour améliorer mes pratiques. Ce n'est pas parce que je les fais disparaître (et que mes pâtures semblent « propres ») que ces erreurs n'existent plus* ».

A la question de savoir ce qui se passe pour les céréales après prairies, Gérard répond : « *Pas de problème particulier car je laboure* ».

Un inconvénient cependant dans les parcelles à population élevée de rumex : les déchets dans le foin puisqu'il y a forcément une montée de la plante à ce stade de récolte. Au printemps en revanche, les jeunes pousses sont mangées par les vaches.

« *Par contre, je ne permets pas de laisser les chardons à rhizomes grainer* ». Pour les maîtriser il pratique un fanage au stade floraison. La-cérés, ils séchent alors naturellement sur pied.

La diminution des algues vertes est liée à l'année climatique

La quantité d'algues vertes en 2013 a diminué de 50 % par rapport à la moyenne 2002- 2012. Sur certaines baies, comme la baie de la Fresnaye, les algues brunes ont pris la place des algues vertes. Aurait-on gagné la partie ? Pour Sylvain Ballu du CEVA, la baisse des algues vertes est d'abord due aux années climatiques. Bref, rien n'est encore gagné. Explications.



l'eau n'a jamais été limitante. Sylvain Ballu, du CEVA explique « même si depuis 10 ans la concentration en nitrates diminue de quelques mg, cela joue moins que les variations de débit des cours d'eau, qui varient de 30 à 40 % suivant les années. Cependant, la concentration en nitrates est le seul paramètre sur lequel l'action humaine peut jouer dans le futur. »

tes. Sylvain Ballu rappelle aussi que le ramassage a coûté 1,4 millions d'euros pour 750 000 m³ ramassés en 2012, et que le traitement coûte 2 à 3 fois plus cher, donc le problème reste entier. Bref il est encore trop tôt pour réduire l'effort !

AURÉLIE CHEVEAU, CEDAPA

Le développement des algues vertes est très dépendant du stock de report, c'est-à-dire de la quantité d'algues qui restent pendant l'hiver. Le stock début 2013 était très bas puisqu'il n'y a pas eu beaucoup d'algues vertes en 2012. De plus, les eaux agitées et froides en mer cet hiver ont favorisé la dissémination du stock hivernal.

Au printemps, les faibles températures ont bloqué le développement des algues vertes alors que la forte pluviométrie avait provoqué des débits d'eau importants et donc des flux d'azote conséquents. En mars, certains journaux prévoyaient un pic d'algues vertes. Mais dès que les températures ont augmenté fin juin, la pluie s'est arrêtée.

Le développement des algues vertes a toujours eu un facteur limitant : la température, le débit des cours d'eau. La concentration en nitrates dans

Des algues brunes dans l'est des Côtes d'Armor

Depuis 2010, les algues brunes deviennent très présentes dans la baie de Saint Brieuc et dans la baie de la Fresnaye. D'après le CEVA, cette algue se développe un peu plus tardivement dans la saison et a donc pris la place de l'algue verte défavorisée par les derniers printemps pluvieux. L'algue brune ayant une croissance moins rapide que l'algue verte, elle produit des quantités moins importantes. Les travaux montrent aussi qu'elle indique un niveau trophique inférieur à l'algue verte, c'est-à-dire qu'elle vit dans un milieu moins riche en azote. Les algues vertes pourraient revenir au gré d'années plus favorables.

C'est donc l'année climatique 2013 très particulière qui explique la diminution spectaculaire des algues ver-

Adabio Autoconstruction, la coopérative des savoirs paysans

L'association se donne pour mission « de développer et diffuser la pratique de l'autoconstruction de matériel agricole issu des adaptations des paysans ». Deux formations à venir en Bretagne : les 6 et 7 janvier 2014 à Trébrivan (22) sur Comment convertir son parc d'outil à l'attelage triangle ; les 27 et 28 janvier 2014 à Saint-Jean-Brévelay (56) pour une initiation au travail de l'acier.

<http://www.adabio-autoconstruction.org>

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, Bât. Groupama, BP 332, 22193 Plérin cedex 02.96.74.75.50 ou cedapa@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Robert Hamon

Comité de rédaction : Pascal Hillion, Joël Le Calvez, Michel Le Voguer, Suzanne Dufour, Christophe Carro, Georges Etesse, Franck Le Breton

Mise en forme : Nathalie Gouérec

Abonnements, expéditions : Brigitte Tréguier

Impression : RoudennGrafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.

N° de commission paritaire : 1113 G 88535 - ISSN : 1271-2159

Bulletin d'abonnement à retourner avec votre règlement à

l'écho du CEDAPA BP 332 - 22193 PLERIN Cédex

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

CP : Tél :

Profession :

Adhérent CEDAPA ou élève/ étudiant

Non adhérent, établissement scolaire

Soutien+organismes, entreprises

Adhésion 2013

Je m'abonne pour :

1 an

(6 numéros)

18 €

2 ans

(12 num.)

27 €

27 €

39 €

50 €

45 €

60 €

(Chèque à l'ordre du CEDAPA, prix TTC dont TVA à 2,10%)

☐ J'ai besoin d'une facture

